

ÉDITION SPÉCIALE

Priorité à la santé humaine et financière de l'organisation



Pour arriver à recouvrer la santé humaine et financière de notre établissement et remplir notre mission en maintenant l'accessibilité des soins et services, nous concentrerons

nos efforts sur les actions et décisions permettant de stabiliser les équipes et les opérations. Nous repousserons donc à plus tard plusieurs projets de développement, et les gestionnaires réduiront le nombre de rencontres afin d'avoir davantage de temps de proximité avec leurs équipes.

En effet, le conseil d'administration a adopté ce mercredi un plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici la fin de l'année financière 2018-2019. L'objectif du plan adopté par le C.A., qui devra faire l'objet d'une approbation par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), est d'atteindre l'équilibre budgétaire sur une période de deux ans. Nous visons nous rapprocher aussi rapidement que possible de l'équilibre, prioritairement en améliorant la santé humaine de notre organisation, et projetons actuellement un déficit de 20 millions de dollars au 31 mars 2018. Ce déficit est attribuable à plusieurs facteurs, et particulièrement au manque de disponibilité de personnel dans plusieurs catégories d'emploi : temps supplémentaire, assurance-salaire, recours à la main-d'œuvre indépendante, etc. Le déficit projeté de 20 millions de

dollars au 31 mars 2018 doit par la suite être intégralement comblé en 2018-2019.

L'équipe de gestion met l'épaule à la roue depuis plusieurs mois pour stabiliser la main-d'œuvre et favoriser la présence au travail. Avec l'ensemble des gestionnaires, elle intensifiera ses efforts au cours des prochains mois.

Nous avons le privilège de pouvoir compter sur une communauté de 18 000 personnes – employés, gestionnaires, médecins, bénévoles – pour continuer à offrir à la population des services de qualité, avec engagement et humanisme. Nous vous témoignons notre reconnaissance pour les efforts que vous déployez quotidiennement et vous remercions à l'avance pour votre précieuse contribution.

Patricia Gauthier,
présidente – directrice générale

La gestion intégrée de la main-d'œuvre

STABILISATION ET RENFORCEMENT

Nous croyons fermement que la santé humaine et financière de l'organisation et sa capacité à remplir sa mission passent par la mobilisation et la qualité de vie au travail de son personnel.

La gestion intégrée de la main-d'œuvre (GIMO) vise d'abord la consolidation des ressources humaines pour assurer le maintien des soins et services à la population. Elle comporte plusieurs volets, qui font chacun l'objet de plans d'action concrets, dont plusieurs sont déjà lancés :

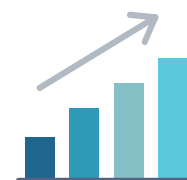
- Intensifier les efforts pour rendre les postes plus attrayants et recruter du personnel afin de soutenir les équipes en place
- Améliorer les processus de mouvements internes et de dotation
- Augmenter la rétention du personnel, par exemple en améliorant les processus d'accueil et d'intégration ainsi que le soutien et l'encadrement cliniques
- Augmenter la présence au travail, notamment en mettant l'accent sur le bien-être, la santé et la sécurité au travail

Les ressources humaines constituent la force vive de l'organisation. Nous concentrons donc nos efforts sur la stabilisation et le renforcement des équipes, dont dépend notre capacité à maintenir les soins et services de qualité offerts à nos usagers et à la population.



L'atteinte de nos objectifs d'économies

TOUT EN MAINTENANT LES SOINS ET SERVICES



Le retour à l'équilibre budgétaire, planifié sur une période de deux ans, exige que l'on intensifie nos efforts pour atteindre principalement ces objectifs d'amélioration continue et d'économie :

- Réduction du travail en temps supplémentaire
- Diminution des congés de maladie de longue durée et des accidents de travail
- Réduction du recours à la main-d'œuvre indépendante
- Réorganisation du travail (rééquilibrage des ressources en fonction des besoins des usagers et de la population)

Plusieurs journées de collaboration de l'équipe de direction et des directions adjointes ont mené à l'élaboration d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire qui fait consensus, qui a été adopté par le C. A. le mercredi 18 octobre 2017, et dont l'application est conditionnelle à l'autorisation du MSSS.

Bien sûr, vous serez tenus au courant de l'évolution de la situation par différents moyens de communication, dont l'intranet, *La VIETrine express* et *La VIETrine*.

Entre-temps, nous remercions chaleureusement chacun et chacune d'entre vous pour votre contribution primordiale à la santé humaine et financière de l'organisation et au maintien de l'accessibilité et de la qualité des soins et services offerts partout sur notre territoire.